



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Bénéficiaires de la prime covid et de la revalorisation salariale Ségur

Question écrite n° 43270

Texte de la question

M. Pierre Morel-À-L'Huissier interroge M. le ministre des solidarités et de la santé sur les bénéficiaires de la prime covid et la revalorisation salariale du Ségur de la santé dans le secteur médico-social. Il souhaiterait un état des lieux des professionnels ayant déjà obtenu cette prime, ceux dont la prime est en cours d'obtention et ceux qui l'obtiendront prochainement. Il souhaiterait que cet état des lieux détaille précisément les types de contrats et les types de structures auxquelles relève chaque professionnel bénéficiaire. Enfin, il souhaiterait que cet état des lieux puisse être fait, sous les mêmes critères, pour la revalorisation salariale dans le secteur médico-social et qu'il lui précise quels agents sont privés de la prime covid et de la revalorisation Ségur.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Morel-À-L'Huissier](#)

Circonscription : Lozère (1^{re} circonscription) - UDI et Indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 43270

Rubrique : Professions et activités sociales

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [21 décembre 2021](#), page 8999

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)